



Évolution de l'état des communautés des Poissons d'eau douce

La relative sensibilité des Poissons aux perturbations environnementales fait d'eux l'un des éléments permettant l'évaluation de l'état écologique des cours d'eau.

Ainsi, une forte pression exercée sur un cours d'eau aura obligatoirement des répercussions sur la nature du peuplement piscicole* en influençant la diversité, la densité* et la rareté des espèces présentes. Les cours d'eau du Nord - Pas-de-Calais, très affectés par les pressions humaines, montrent néanmoins une amélioration de la situation des peuplements piscicoles depuis 2004. Cette bonne nouvelle nécessite pourtant d'être modérée car, si l'on se réfère à la situation de l'an 2000, les peuplements piscicoles dont l'état de conservation est classé de " Médiocre " à " Très mauvais " sont en augmentation.

Contexte

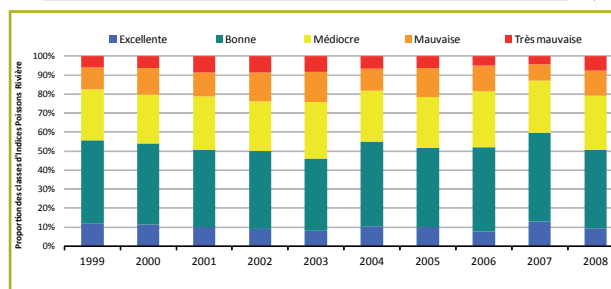
L'indice poissons rivière (IPR) est un indicateur de qualité des milieux aquatiques. Il permet, à partir de la comparaison d'un peuplement de référence (c'est-à-dire peu perturbé par les pressions humaines) et sur la base du peuplement étudié, de mesurer l'état écologique d'un cours d'eau. Appliqué à l'ensemble du territoire, cet indicateur permet une comparaison à l'échelle nationale.

Les Poissons, avec les Algues, les Macrophytes*, les macro-Invertébrés benthiques* mais également les paramètres physico-chimiques et hydromorphologiques* sont suivis dans le cadre de l'évaluation écologique des cours d'eau prescrite par la directive - cadre sur l'eau (DCE). Cette évaluation, associée à une évaluation chimique orientée sur la quantification de substances toxiques (pesticides, métaux lourds, etc.), permet de définir l'état général des masses d'eau*. Pour mémoire, la directive - cadre sur l'eau impose un " bon état " des masses d'eau à l'horizon 2015 (avec des possibilités de report).

Résultats

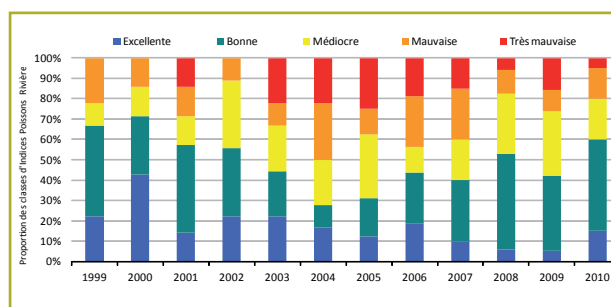
À l'échelle nationale, un peu plus de la moitié des peuplements piscicoles présentent un état qualifié de " Bon " à " Excellent " (respectivement 41,2 % et 9,5 %). Dans le même temps, 21 % des IPR sont classés comme " Mauvais " à " Très mauvais " et 28,4 % sont considérés comme " Médiocres ". Malgré des variations d'une année à l'autre, les tendances depuis 1999 restent les mêmes : plus de 50 % des stations* abritent un peuplement piscicole satisfaisant (variation de 48 % en 2003 à 60 % en 2006) et moins d'un quart des prélèvements réalisés indique un mauvais état des IPR (de 17 % en 2005 à 23 % en 2003). Les stations classées en qualité médiocre représentent généralement un peu plus du quart des cours d'eau étudiés (mini de 25 % en 2002 à maxi 29 % en 2003).

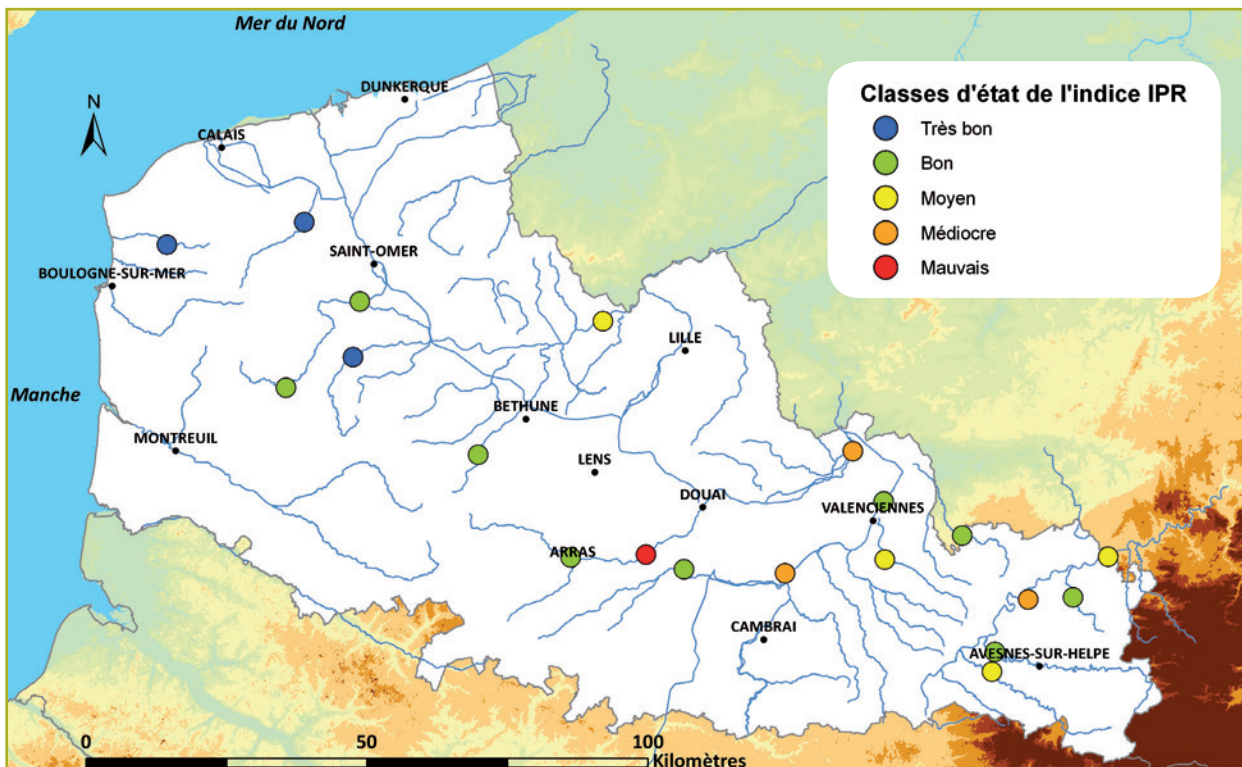
Qualité piscicole des cours d'eau mesurée par les IPR en France de 1999 à 2008 (source : ORB NPdC d'après ONEMA, 2010)



Le Nord - Pas-de-Calais, appartenant au bassin Artois - Picardie, suit la tendance nationale. Le graphique met en évidence depuis 1999 deux principaux enseignements : à savoir une baisse de la qualité de la note des IPR entre 2000 et 2004, puis une amélioration de cette note depuis 2004. Ainsi, la proportion de stations présentant un indice " Bon " et " Excellent " a été divisée par 2,5 entre 2000 (71 %) et 2004 (29 %). Les résultats observés en 2010 sont globalement identiques aux notes des IPR obtenues sur les mêmes stations, il y a une dizaine d'années. Il est toutefois important de souligner que des IPR classés " Très mauvais " sont observés de manière récurrente depuis 2003 sur certaines stations.

Qualité piscicole des cours d'eau mesurée par les IPR dans le Nord - Pas-de-Calais de 1999 à 2010 (source : ORB NPdC d'après ONEMA, 2011)





Ce qu'il faut en penser

L'état de conservation des peuplements piscicoles, évalué par les IPR, permet la qualification des cours d'eau. Ainsi, la présence du Saumon atlantique (*Salmo salar*) ou de la Truite de rivière (*Salmo trutta*) dans les cours d'eau côtiers de la région est déjà en soi un indice de qualité.

En revanche, la présence d'une forte densité d'espèces tolérant une mauvaise qualité des cours d'eau, tel le Gardon (*Rutilus rutilus*) sur les stations implantées sur les contextes cyprinicoles*, montre clairement une perturbation importante du milieu (pollutions, modification de la morphologie, etc.). Cette situation se retrouve notamment dans la Sambre et dans la Scarpe canalisée.

La distribution des classes de l'IPR est représentative des paramètres qualitatifs de l'eau mesurés par l'Agence de l'eau. On assiste ainsi, dans la région Nord - Pas-de-Calais, à deux phénomènes :

- une régression des peuplements piscicoles en très mauvais état de conservation depuis 2003 qui s'explique par d'importants efforts d'assainissement consentis pour résorber les points noirs ;
- un effondrement des populations en excellent état de conservation dû à la dégradation de la qualité des eaux en tête de bassin des petits cours d'eau, imputable en particulier à l'intensification des pratiques agricoles (retournement et mise en culture des prairies, par exemple).

L'indice Poissons rivière est un indicateur synthétique et global qui permet un premier état des lieux. Toutefois, il est légitime de s'interroger sur la représentativité des résultats obtenus. En effet, les retours d'expérience ont clairement démontré que les fortes variations interannuelles observées à l'échelle stationnelle sont bien souvent dues à une évolution des pressions locales (pollutions, curage, etc.) et peuvent difficilement représenter des tendances à plus large échelle telles que le sous-bassin ou le bassin-

* cf glossaire

versant. Ainsi, le faible maillage de stations du système de suivi par IPR sur le réseau hydrographique régional limite la pertinence des tendances obtenues. Des indicateurs complémentaires de type " présence/absence d'espèces piscicoles repères " sur la base d'une densité de stations d'échantillonnage plus conséquente permettrait de fiabiliser la série chronologique existante.

Méthode

Les IPR sont construits à partir de l'occurrence et de l'abondance des principales espèces de Poissons présentes en France. Une liste de 34 espèces ou sous-espèces a ainsi été établie, associée à des valeurs de référence fixées pour chacune d'elles. Les échantillons sont obtenus par pêche électrique une fois par an. Sept paramètres sont déterminés à l'occasion de chaque pêche : nombre total d'espèces, densité totale d'individus, données environnementales telles que la pente du cours d'eau, la distance à la source, etc. La synthèse de ces sept paramètres permet de répertorier chaque peuplement dans l'une des cinq classes de qualité de l'indice (Excellente, Bonne, Médiocre, Mauvaise et Très mauvaise).

En savoir plus

- ONEMA, 2007. Réseau hydrobiologique et piscicole, Bassin Artois Picardie : synthèse des données de 1995 à 2004. 59 p.

Sites internet

- Agence de l'eau Artois-Picardie : <http://www.eau-artois-picardie.fr>
- Portail EAUFRANCE : <http://www.image.eaufrance.fr>
- Portail GEST'EAU : <http://www.gesteau.fr>
- Fédération du Nord pour la pêche et la protection du milieu aquatique : <http://www.pecche59.com>
- Fédération du Pas-de-Calais pour la pêche et la protection du milieu aquatique : <http://www.federationpeche.fr/62/>
- Service de l'observation et des statistiques : www.stats.environnement.developpement-durable.gouv.fr